



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.84
7 décembre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 84e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 30 novembre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Application de la résolution 41/45 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) : rapport de la Première Commission [48]

Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires : rapport de la Première Commission [49]

Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Première Commission [50]

Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport de la Première Commission [51]

Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport de la Première Commission [52]

/...

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Première Commission [53]

Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Première Commission [54]

Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Première Commission [55]

Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique : rapport de la Première Commission [56]

Application de la résolution 41/54 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Première Commission [57]

Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique : rapport de la Première Commission [58]

Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Première Commission [59]

Réduction des budgets militaires : rapport de la Première Commission [60]

Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) [61]

a) Rapport de la Première Commission

b) Rapport de la Cinquième Commission

Désarmement général et complet : rapport de la Première Commission [62] (suite)

Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale [63]

a) Rapport de la Première Commission

b) Rapport de la Cinquième Commission

Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport de la Première Commission [64]

Conférence mondiale du désarmement [65]

a) Rapport de la Première Commission

b) Rapport de la Cinquième Commission

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapport de la Première Commission [66]

Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix [67]

a) Rapport de la Première Commission

b) Rapport de la Cinquième Commission

Armement nucléaire d'Israël : rapport de la Première Commission [68]

Relation entre le désarmement et le développement : rapport de la Première Commission [69]

La séance est ouverte à 11 h 10.

POINTS 48 A 61, 62 (suite) ET 63 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR

APPLICATION DE LA RESOLUTION 41/45 DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA SIGNATURE ET A LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL I AU TRAITE VISANT L'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES EN AMERIQUE LATINE (TRAITE DE TILATELOCO) : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/737)

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/738)

NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/739)

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLEAIRES DANS LA REGION DU MOYEN-ORIENT : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/740)

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES NUCLEAIRES EN ASIE DU SUD : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/741)

CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT SANS DISCRIMINATION : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/742)

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES ETATS NON DOTES D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE L'EMPLOI OU LA MENACE D'ARMES NUCLEAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/743)

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES POUR GARANTIR LES ETATS NON DOTES D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE L'EMPLOI OU LA MENACE D'ARMES NUCLEAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/744)

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/745)

APPLICATION DE LA RESOLUTION 41/54 DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA CESSATION IMMEDIATE ET A L'INTERDICTION DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/746)

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA DENUCLEARISATION DE L'AFRIQUE : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/747)

INTERDICTION DE LA MISE AU POINT ET DE LA FABRICATION DE NOUVEAUX TYPES D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE NOUVEAUX SYSTEMES DE TELLES ARMES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/748)

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/749)

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

- a) RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/750)
- b) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/825)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (PARTIE II)
(A/42/669/Add.1)EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- a) RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/751)
- b) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/826)

TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSACREE AU DESARMEMENT :
RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/752)

CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

- a) RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/753)
- b) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/827)

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION
(A/42/754)

APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

- a) RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/755)
- b) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/828)

ARMEMENT NUCLEAIRE D'ISRAEL : RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/42/756)

RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT : RAPPORT DE LA PREMIERE
COMMISSION (A/42/757)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je prie maintenant le Rapporteur de la Première Commission, M. Kazimierz Tomaszewski, de la Pologne, de présenter dans une déclaration les rapports de la Première Commission sur les points relatifs au désarmement.

M. TOMASZEWSKI (Pologne) (Rapporteur de la Première Commission)
(interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale les rapports de la Première Commission sur ses travaux concernant les questions de

désarmement au titre des points 48 à 69 de l'ordre du jour. Les rapports dont l'Assemblée générale est saisie sur ces points de l'ordre du jour figurent respectivement dans les documents A/42/737 à A/42/750, A/42/669 et Add.1 et A/42/751 à A/42/757.

A cet égard, j'informe les membres que les rapports de la Première Commission concernant la question de l'Antarctique, point 70 de l'ordre du jour, seront examinés cet après-midi et que le rapport sur la sécurité internationale, points 71 à 73 de l'ordre du jour, sera examiné à une séance ultérieure de l'Assemblée générale. Tous les points relatifs au désarmement ont été inscrits à l'ordre du jour de la quarante-deuxième session de l'Assemblée conformément aux résolutions précédentes de l'Assemblée générale.

Le nombre croissant de points relatifs au désarmement qui sont inscrits à l'ordre du jour reflète une fois de plus la préoccupation constante des Etats Membres en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales et leurs efforts visant à parvenir à la réalisation du désarmement. Comme lors des sessions précédentes, nous avons mené le débat général sur les questions de désarmement en trois étapes. La première a été consacrée au débat général sur tous les points relatifs au désarmement. La deuxième a été consacrée à la discussion de points spécifiques de désarmement sans exclure la poursuite du débat général, si besoin était. La Commission a consacré 29 séances aux deux étapes du débat général au cours d'une période de trois semaines, du 12 octobre au 3 novembre. Par la suite, la Commission a abordé la troisième étape consacrée aux questions relatives au désarmement, à savoir l'examen et la prise de décisions sur les projets de résolution présentés au titre des points relatifs au désarmement. Cette période, qui s'est étendue sur deux semaines, a inclus des consultations menées entre les délégations en vue de trouver des points de convergence chaque fois que cela était possible.

Au cours du débat général, nombre de délégations ont participé aux délibérations qui, cette année, se sont déroulées dans le contexte d'événements encourageants de proportions historiques compte tenu des accords significatifs intervenus entre les deux principales puissances. Parmi ces sujets, on a attaché à nouveau une importance particulière à la cessation de la course aux armements, au désarmement nucléaire, aux négociations bilatérales sur les armes nucléaires, à la prévention de la guerre nucléaire, à l'interdiction des essais nucléaires, à la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, aux armes

M. Tomaszewski

chimiques et au désarmement classique. En outre, de nombreux orateurs ont souligné l'importance de la question de la vérification sous tous ses aspects et l'importance des mesures propres à accroître la confiance.

Le débat sur les questions de désarmement à la présente session s'est déroulé dans un esprit constructif et sérieux et dans une atmosphère politique assez détendue grâce, en grande partie, à l'amélioration des relations internationales, notamment entre les deux principales puissances, qui a permis d'organiser la prochaine réunion bilatérale au sommet qui se tiendra à Washington pour la signature d'un traité sur la réduction des missiles nucléaires de courte portée et à portée intermédiaire ainsi que la négociation de la réduction des armes stratégiques. A cet égard, les Etats Membres se rappelleront qu'un projet de décision, approuvé par la Commission sur les négociations bilatérales en matière de désarmement, qui a été présenté séparément et à l'avance à l'Assemblée et adopté à la 46e séance de l'Assemblée générale le 21 octobre, demande instamment un accord rapide et efficace sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et une réduction sensible des armes stratégiques nucléaires. Toutefois, tout en se félicitant de l'élan constructif donné aux négociations bilatérales dans le domaine nucléaire, plusieurs orateurs ont exprimé leur inquiétude devant la poursuite de la course aux armements dans d'autres domaines, y compris les armes spatiales, qui met en relief la nécessité de n'épargner aucun effort pour prévenir l'escalade de cette course et d'en inverser la tendance.

Au cours des travaux de la Commission, 77 projets de résolution et deux projets de décision sur différentes questions de désarmement ont été présentés pour examen. Comme par les années précédentes, la Commission a décidé de réunir les projets en groupes afin de faciliter l'adoption d'un important nombre de projets de résolution de manière efficace et conformément à son programme de travail.

Au cours de l'examen et de la prise de décisions concernant les 77 projets de résolution et les deux projets de décision, 16 d'entre eux n'ont pas été mis aux voix. La Commission a adopté sans vote 25 projets relatifs aux questions de désarmement et 38 projets de résolution ont été adoptés par vote enregistré. Au total, 62 projets de résolution et un projet de décision ont donc été adoptés à la présente session. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de l'année dernière. Parmi ces 63 projets adoptés, 23 projets traitent de la question du désarmement nucléaire, y compris la prévention d'une guerre nucléaire, l'interdiction des

M. Tomaszewski

essais d'armes nucléaires, les négociations bilatérales sur les armes nucléaires, le gel d'armes nucléaires, la garantie de sécurité pour les Etats non dotés d'armes nucléaires et les zones exemptes d'armes nucléaires. Le nombre élevé de projets de résolution sur la question démontre pleinement l'importance des questions relatives aux armes nucléaires.

En ce qui concerne les autres questions de désarmement, il a été adopté trois projets de résolution sur les armes chimiques et biologiques, cinq projets de résolution sur le désarmement classique, y compris la course aux armements navals, un projet de résolution sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, trois projets de résolution sur la question de la vérification et 29 projets de résolution sur d'autres questions, y compris la Conférence du désarmement, la Commission du désarmement, l'océan Indien en tant que zone de paix, la relation entre le désarmement et le développement, le programme de bourses d'études, la réduction des budgets militaires et la Campagne mondiale du désarmement.

Il convient en particulier de souligner que la Commission a décidé de recommander que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale générale consacrée au désarmement soit convoquée du 31 mai au 25 juin 1988. Qui plus est, la Commission a poursuivi, à la présente session, l'examen de la question de l'amélioration des méthodes de travail, y compris la rationalisation des points de l'ordre du jour de la Commission, en tenant compte des suggestions faites par l'ancien président de la Commission et des recommandations faites cette année dans le rapport de la Commission du désarmement.

M. Tomaszewski

Plusieurs séries de consultations sans limite de temps ont eu lieu sur le sujet et un projet de résolution précis a été adopté à cet égard.

Les rapports de la Première Commission qui sont soumis à l'Assemblée générale contiennent de manière détaillée les décisions prises sur chaque point et les résultats des votes intervenus sur les projets de résolution approuvés. Il ne me paraît pas nécessaire de m'étendre davantage là-dessus. Je ferai seulement observer que le document A/42/677 ne figurait pas parmi les rapports relatifs aux points 51 et 52 contenus dans les documents A/42/740 et A/42/741. En effet, ledit document a été publié alors que les rapports respectifs avaient déjà été examinés.

Je souhaite également appeler l'attention de l'Assemblée sur une petite correction à apporter au projet de résolution A/C.1/42/L.2/Rev.1. L'intention manifeste des auteurs était que les mots "de leurs" figurent entre les mots "50 %" et les mots "armements stratégiques", comme c'était le cas dans les autres parties de la version originale et de la version révisée du projet. Toutefois, en raison d'une erreur purement technique lors de la présentation du projet de résolution, ces mots ont été omis par inadvertance et ne figurent donc pas dans le document A/C.1/42/L.2/Rev.1.

Par conséquent, les auteurs du projet souhaiteraient que le texte du projet de résolution, recommandé par la Première commission, projet de résolution A du document A/42/669/Add.1, soit mis aux voix avec les mots "de leurs" au paragraphe 3 du dispositif, entre les mots "50 %" et les mots "armements stratégiques". Des consultations que j'ai eues, il ressort que cette correction ne devrait pas appeler l'objection.

En conclusion, je tiens à souligner que la Commission a eu une discussion constructive sur toutes les questions de désarmement et portant sur une gamme très large de questions internationales. Les délibérations de la Première Commission au cours des dernières semaines ont pleinement reflété l'avis général que les Nations Unies ont un rôle central à jouer et une responsabilité primordiale dans le domaine du désarmement. Toutes les délégations se sont pleinement engagées à continuer d'oeuvrer en vue d'un désarmement complet et général sous contrôle international efficace. Leurs décisions sur différentes questions de désarmement inscrites à l'ordre du jour de la Commission ont montré une volonté réelle de rechercher des mesures et des approches pratiques et efficaces pour préserver et promouvoir la paix et la sécurité internationales.

C'est avec ces brèves observations que j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale pour adoption les recommandations de la Première Commission telles qu'elles figurent dans ses rapports.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Si aucune proposition n'est présentée au titre de l'article 66 du règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas examiner les rapports de la Première Commission dont elle est saisie ce matin.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Les déclarations seront donc limitées aux explications de vote. Les positions des délégations en ce qui concerne les différentes recommandations de la Première Commission ont été clairement exposées en commission et sont consignées dans les comptes rendus officiels correspondants. Je rappelle aux membres que, conformément au paragraphe 7 de sa décision 34/401, l'Assemblée générale a décidé que :

"Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission."

Je rappelle également aux membres que, conformément à la décision 34/401, les interventions au titre des explications de vote sont limitées à 10 minutes et doivent être prononcées par les délégations de leur place.

Nous en venons au rapport de la Première Commission au titre du point 48 de l'ordre du jour, intitulé "Application de la résolution 41/45 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)".

Je demande aux représentants de bien vouloir se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/42/737). Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Argentine, Côte d'Ivoire, Cuba, France, Guinée, Guyana, République centrafricaine.

Par 147 voix contre zéro, avec 7 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/25).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous en avons terminé avec l'examen du point 48 de l'ordre du jour.

Nous en venons maintenant au rapport de la Première Commission au titre du point 49 de l'ordre du jour, intitulé "Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires" (A/42/738).

L'Assemblée est saisie de deux projets de résolution qui ont été recommandés par la Première Commission, au paragraphe 9 de son rapport. L'Assemblée générale va tout d'abord se prononcer sur le projet de résolution A.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Toqo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Turquie, Zambie.

Par 137 voix contre 3, avec 14 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/26 A).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution B.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Samoa, Suède, Turquie, Zambie.

Par 128 voix contre 3, avec 22 abstentions, le projet de résolution B est adopté (résolution 42/26 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée générale a achevé l'examen du point 49 de l'ordre du jour.

Nous abordons le rapport de la Première Commission (A/42/739) au titre du point 50 de l'ordre du jour, intitulé "Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires".

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, France.

S'abstiennent : Angola, Argentine, Brésil, Chine, Cuba, Inde, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par 143 voix contre 2, avec 8 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/27).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée générale a achevé l'examen du point 50 de l'ordre du jour.

Nous abordons à présent le rapport de la Première Commission (A/42/740) au titre du point 51 de l'ordre du jour, intitulé "Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient".

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport. La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée générale entend faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 42/28).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons maintenant achevé l'examen du point 51 de l'ordre du jour.

Nous allons maintenant aborder le rapport de la Première Commission (A/42/741) au titre du point 52 de l'ordre du jour intitulé "Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud".

Je donne maintenant la parole au représentant des Maldives, qui souhaite expliquer son vote avant le vote.

M. SALEEM (Maldives) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais expliquer brièvement la position de la délégation des Maldives sur le projet de résolution dont nous sommes saisis et au vote duquel nous n'avons pas participé à la Commission.

Ma délégation estime que la résolution que nous avons adoptée l'année dernière au titre du même point de l'ordre du jour était raisonnable et pratique. En outre, nous ne pensons pas que le processus de communication avec les Etats de la région et autres Etats intéressés, qui est demandé au paragraphe 4 du dispositif de la résolution 41/49, de 1986, est déjà achevé. Et l'adjonction de nouveaux éléments dans la résolution, tels que ceux qui sont stipulés aux cinquième et sixième alinéas du préambule du projet de résolution, créerait des difficultés pour ma délégation et peut-être même pour d'autres délégations également.

Nous pensons qu'il est trop tôt pour avancer des idées précises à ce stade. Nous pensons également qu'il n'est pas utile de mentionner l'Asie du Sud dans le huitième - le dernier - alinéa du préambule, étant donné que la résolution 41/49, de 1986, ne demandait pas les commentaires des Etats de l'Asie du Sud seulement, et également parce que l'on n'a pas reçu de commentaires de tous les Etats de la

M. Saleem (Maldives)

région. Nous pensons que c'est par pure coïncidence que les quatre pays qui ont répondu à la note du Secrétaire général, y compris les Maldives, sont tous de l'Asie du Sud.

Tout en réitérant le ferme soutien de mon gouvernement à la notion de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, ma délégation souhaite émettre des réserves sur les cinquième et sixième alinéas du préambule et sur l'insertion de "l'Asie du Sud" au dernier alinéa du préambule.

Cela dit, je tiens à indiquer que ma délégation votera pour le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/42/741).

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Albanie, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Iles Salomon, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Yémen, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Bhoutan, Inde, Maurice.

S'abstiennent : Afghanistan, Algérie, Angola, Argentine, Autriche, Bénin, Birmanie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cap-Vert, Chypre, Congo, Cuba, Danemark, Ethiopie, France, Hongrie, Indonésie, Islande, Madagascar, Mongolie, Nicaragua, Norvège, Pologne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Seychelles, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Viet Nam, Yémen démocratique, Yougoslavie.

Par 114 voix contre 3, avec 36 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/29).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons maintenant achevé l'examen du point 52 de l'ordre du jour.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée va maintenant examiner le rapport de la Première Commission figurant au document A/42/742 au titre du point 53 de l'ordre du jour, intitulé "Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination".

Le projet de résolution recommandé par la Première Commission figure au paragraphe 7 du rapport. La Commission a adopté ce projet de résolution sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 42/30).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous venons de terminer l'examen du point 53 de l'ordre du jour.

Nous abordons maintenant le rapport de la Première Commission figurant au document A/42/743 au titre du point 54 de l'ordre du jour, intitulé : "Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires".

J'invite les membres de l'Assemblée à porter leur attention sur le projet de résolution recommandé par la Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chypre, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie,

Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Singapour, Somalie, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Autriche, Birmanie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Grèce, Grenade, Guatemala, Irlande, Israël, Jamaïque, Malte, Paraguay, Soudan, Suède, Uruguay.

Par 112 voix contre 18, avec 20 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/31).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous venons de terminer l'examen du point 54 de l'ordre du jour.

Nous passons maintenant au rapport de la Première Commission figurant au document A/42/744 au titre du point 55 de l'ordre du jour, intitulé : "Conclusion des arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires".

J'invite les membres de l'Assemblée à porter leur attention sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël,

Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niqer, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Brésil, Etats-Unis d'Amérique, Inde.

Par 151 voix contre zéro, avec 3 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/32).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous venons de terminer l'examen du point 55 de l'ordre du jour.

Nous passons maintenant au rapport de la Première Commission figurant au document A/42/745 au titre du point 56 de l'ordre du jour, intitulé : "Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique".

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 14 de son rapport.

Un vote séparé, enregistré, a été demandé sur le paragraphe 9 du dispositif de ce projet de résolution.

Comme il n'y a pas d'objection, nous allons procéder ainsi.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, France, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

Par 141 voix contre une, avec 11 abstentions, le paragraphe 9 du dispositif est maintenu.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution dans son ensemble.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

Par 154 voix contre une, le projet de résolution, dans son ensemble, est adopté (résolution 42/33).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée vient de terminer l'examen du point 56 de l'ordre du jour.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous en venons à présent au rapport de la Première Commission (A/42/746) relatif au point 57 de l'ordre du jour, intitulé "Application de la résolution 41/54 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires".

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note du paragraphe 5 du rapport?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons ainsi achevé l'examen du point 57 de l'ordre du jour.

Nous passons à présent au rapport de la Première Commission (A/42/747) relatif au point 58 de l'ordre du jour, intitulé "Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique".

L'Assemblée va prendre une décision sur les deux projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport .

Le projet de résolution A est intitulé "Application de la Déclaration". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe,

Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par 151 voix contre zéro, avec 4 abstentions, le projet de résolution A est adopté (résolution 42/34 A).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je mets à présent aux voix le projet de résolution B, intitulé "Capacité nucléaire de l'Afrique du Sud". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Chili, Espagne, Italie, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Uruguay.

Par 140 voix contre 4, avec 13 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/34 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons ainsi terminé l'examen du point 58 de l'ordre du jour.

Nous passons maintenant au rapport de la Première Commission (A/42/748) relatif au point 59 de l'ordre du jour, intitulé "Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes".

L'Assemblée va voter sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan,

Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

Par 135 voix contre une, avec 18 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 42/35).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons ainsi achevé l'examen du point 59 de l'ordre du jour.

Nous en venons à présent au rapport de la Première Commission (A/42/749) relatif au point 60 de l'ordre du jour, intitulé "Réduction des budgets militaires".

Le projet de résolution recommandé par la Première Commission figure au paragraphe 7 du rapport. La Première Commission a adopté le projet de résolution sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 42/36).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons achevé l'examen du point 60 de l'ordre du jour.

Nous passons au rapport de la Première Commission (A/42/750) relatif au point 61 de l'ordre du jour, intitulé "Armes chimiques et bactériologiques (biologiques)".

L'Assemblée générale va prendre une décision sur les trois projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 18 du rapport.

Le Président

La Première Commission a adopté le projet de résolution A sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution A est adopté (résolution 42/37 A).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution B a également été adopté sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite en faire autant?

Le projet de résolution B est adopté (résolution 42/37 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous passons maintenant au projet de résolution C.

Le rapport de la Cinquième Commission concernant les incidences sur le budget-programme de ce projet de résolution figure au document A/42/825.

La Commission a adopté le projet de résolution C sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée désire faire de même?

Le projet de résolution C est adopté (résolution 42/37 C).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons maintenant terminé l'examen du point 61 de notre ordre du jour.

Nous allons maintenant examiner le rapport de la Première Commission (A/42/669/Add.1) sur le point 62 de l'ordre du jour, intitulé "Désarmement général et complet".

Je donne maintenant la parole au représentant de la République-Unie de Tanzanie, qui souhaite expliquer son vote avant le vote.

M. KATEKA (République-Unie de Tanzanie) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation souhaite expliquer son vote sur deux projets de résolution sur le désarmement général et complet, figurant au document A/42/669/Add.1.

Au paragraphe 54 des recommandations de la Première Commission, figure le projet de résolution F relatif à l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques. Nous sommes d'avis que ce projet de résolution ne figure pas au bon endroit. Nous avons déjà le projet de résolution B qui porte sur le même sujet et qui a été adopté sans vote. Par conséquent, ma délégation s'abstiendra lors du vote, car elle est d'avis que le point qui figure dans le projet de résolution F reçoit une attention suffisante au titre du point 28 de l'ordre du jour, intitulé "Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves

M. Kateka (Tanzanie)

conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales".

Nous voulons également expliquer notre vote sur le projet de résolution A, relatif aux négociations bilatérales sur les armes nucléaires. Ma délégation s'abstiendra lors du vote, comme elle l'a fait à la Commission, parce qu'elle estime que le projet de résolution A et le projet de résolution D font double emploi. Il est regrettable que les deux auteurs des projets de résolution n'aient pu s'entendre sur un projet de résolution unique, étant donné qu'ils traitent tous deux de la même question. Cela explique le problème dont nous avons déjà parlé au cours des années précédentes. En présentant les rapports de la Première Commission, le rapporteur nous a signalé que cette année, celle-ci avait adopté 25 projets de résolution sans vote, 38 par vote enregistré et un projet de décision, ce qui fait au total 63 projets de résolution et un projet de décision. Il nous a également précisé que ce nombre était légèrement inférieur à celui de l'année dernière.

Nous estimons que cette diminution n'est pas suffisante. Nous devons accroître nos efforts pour rationaliser les travaux de la Première Commission. Je pense que la situation dans laquelle nous nous trouvons présentement, et où nous patageons dans cette masse de documents, devrait nous servir de leçon. Nous devrions éviter les doubles emplois et la répétition de questions superflues à la Première Commission. Nous espérons qu'à l'avenir les efforts du Président pour rationaliser les travaux de la Première Commission seront fructueux.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les 15 projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 54 de son rapport (A/42/669/Add.1).

Le projet de résolution A est intitulé "Négociations bilatérales sur les armements nucléaires". En prenant une décision sur ce projet de résolution, je voudrais attirer l'attention des représentants sur la correction apportée au paragraphe 3 du dispositif par le Rapporteur lors de sa présentation. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Belize, Bhoutan, Birmanie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burundi, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Algérie, Angola, Argentine, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Chypre, Congo, Cuba, Egypte, Ethiopie, Gabon, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Maldives, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pérou, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Sri Lanka, Venezuela, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe.

Par 115 voix contre zéro, avec 39 abstentions, le projet de résolution A est adopté (résolution 42/38 A).*

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution B traite de l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques.

* La délégation du Cameroun a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait voter pour; la délégation du Mexique qu'elle entendait s'abstenir.

Le Président

La Première Commission a adopté le projet de résolution B sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée désire faire de même?

Le projet de résolution B est adopté (résolution 42/38 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution C est intitulé "Notification des essais nucléaires". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Toqo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : France.

S'abstiennent : Angola, Brésil, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Mexique, Nicaragua, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par 147 voix contre une, avec 8 abstentions, le projet de résolution C est adopté (résolution 42/38 C).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais mettre aux voix le projet de résolution D, intitulé "Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

Par 143 voix contre zéro, avec 13 abstentions, le projet de résolution D est adopté (résolution 42/38 D).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous passons maintenant au projet de résolution E, qui traite du désarmement en ce qui concerne les armes classiques.

La Première Commission a adopté le projet de résolution E sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution E est adopté (résolution 42/38 E).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution F est intitulé "Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Togo, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, Israël.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Belize, Canada, Danemark, Espagne, Fidji, Finlande, France, Grèce, Grenade, Irlande, Islande, Italie, Japon, Libéria, Luxembourg, Malawi, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

Par 119 voix contre 2, avec 32 abstentions, le projet de résolution F est adopté (résolution 42/38 F).*

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution G traite du désarmement en ce qui concerne les armes classiques. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution G?

Le projet de résolution G est adopté (résolution 42/38 G).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution H est intitulé "Désarmement nucléaire". La Première Commission a adopté le projet de résolution H sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution H est adopté (résolution 42/38 H).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution I, intitulé "Informations objectives sur les questions militaires".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Irlande, Islande,

* La délégation de la Jamaïque a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait s'abstenir.

Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kampuchea démocratique, Kenya, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Algérie, Brésil, Cuba, Egypte, Grenade, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Koweït, Nicaragua, Soudan, Zambie.

Par 133 voix contre zéro, avec 12 abstentions, le projet de résolution I est adopté (résolution 42/38 I).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution J, intitulé "Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal,

Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, Israël.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Grenade, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie.

Par 128 voix contre 2, avec 24 abstentions, le projet de résolution J est adopté (résolution 42/38 J).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution K, intitulé "Transfert d'armes classiques".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït,

Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Grenade, Inde.

Par 154 voix contre une, avec 2 abstentions, le projet de résolution K est adopté (résolution 42/38 K).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution L, concernant l'interdiction de la production de matière fissile à des fins d'armement.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : France.

S'abstiennent : Argentine, Brésil, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par 149 voix contre une, avec 6 abstentions, le projet de résolution L est adopté (résolution 42/38 L).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous abordons maintenant le projet de résolution M, concernant le respect des accords de limitation des armements et de désarmement, qui a été adopté par la Première Commission sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution M est adopté (résolution 42/38 M).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution N, qui porte sur le désarmement classique à l'échelon régional.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

Par 154 voix contre zéro, le projet de résolution N est adopté (résolution 42/38 N).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Enfin, nous abordons le projet de résolution O, concernant l'examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement. La Première Commission a adopté le projet de résolution O sans vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution O est adopté (résolution 42/38 O).

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons ainsi achevé l'examen du point 62 de l'ordre du jour.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous passons maintenant au rapport de la Première Commission (A/42/751) sur le point 63 de l'ordre du jour, intitulé "Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale".

L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur les 11 projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 38 de son rapport.

Nous allons tout d'abord examiner le projet de résolution A, intitulé "Examen et application du document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Grenade, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède.

Par 129 voix contre une, avec 23 abstentions, le projet de résolution A est adopté (résolution 42/39 A).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution B est intitulé "Gel des armements nucléaires".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Australie, Chine, Espagne, Japon.

Par 139 voix contre 12, avec 4 abstentions, le projet de résolution B est adopté (résolution 42/39 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution C est intitulé "Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruquay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Grèce, Irlande, Israël, Japon.

Par 135 voix contre 17, avec 4 abstentions, le projet de résolution C est adopté (résolution 42/39 C).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution D est intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie".

La Première Commission a adopté le projet de résolution D sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution D est adopté (résolution 42/39 D).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution E relatif au désarmement régional a été adopté par la Première Commission sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution E est adopté (résolution 42/39 E).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution F est intitulé "Examen des principes directeurs pour l'élaboration de mesures de confiance".

La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution F est adopté (résolution 42/39 F).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution G est intitulé "Campagne mondiale pour le désarmement".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République

socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Par 146 voix contre une, avec 9 abstentions, le projet de résolution G est adopté (résolution 42/39 G).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution H est intitulé "Application de la résolution 41/60 I de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Chine, Espagne.

Par 140 voix contre 13, avec 2 abstentions, le projet de résolution H est adopté. (résolution 42/39 H).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution I est intitulé "Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement".

Le rapport de la Cinquième Commission concernant les incidences sur le budget-programme de ce projet de résolution figure au document A/42/826.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

Par 156 voix contre une, le projet de résolution I est adopté (résolution 42/39 I).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution J est intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique".

La Première Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution J.
Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte le projet de résolution J?
Le projet de résolution J est adopté (résolution 42/39 J).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution K est intitulé "Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine".

La Première Commission a adopté sans vote le projet de résolution K.
Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?
Le projet de résolution K est adopté (résolution 42/39 K).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée a maintenant terminé l'examen du point 63 de l'ordre du jour.

Nous allons maintenant passer au rapport de la Première Commission (A/42/752) sur le point 64 de l'ordre du jour, intitulé "Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement".

L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport.

La Première Commission a adopté sans vote le projet de résolution.
Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite agir de même?
Le projet de résolution est adopté (résolution 42/40).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : L'Assemblée a ainsi achevé l'examen du point 64 de l'ordre du jour.

Nous passons maintenant au rapport de la Première Commission (A/42/753) sur le point 65 de l'ordre du jour, intitulé "Conférence mondiale du désarmement".

Le projet de résolution recommandé par la Première Commission figure au paragraphe 8 de son rapport.

Le rapport de la Cinquième Commission concernant les incidences de ce projet de résolution sur le budget-programme figure au document A/42/827.

La Première Commission a adopté sans vote ce projet de résolution.
Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite agir de même?
Le projet de résolution est adopté (résolution 42/41).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons achevé l'examen du point 65 de l'ordre du jour.

L'Assemblée va maintenant examiner le rapport de la Première Commission (A/42/754) sur le point 66 de l'ordre du jour, intitulé "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire".

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur les 14 projets de résolution recommandés par la Première Commission au paragraphe 50 de son rapport.

Le Président

Le projet de résolution A a trait à la non-utilisation des armes nucléaires et à la prévention d'une guerre nucléaire. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chypre, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Bahamas, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Fidji, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Paraguay, Samoa.

Par 125 voix contre 17, avec 12 abstentions, le projet de résolution A est adopté (résolution 42/42 A).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous passons maintenant au projet de résolution B, qui concerne l'examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Iran (République islamique d').

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Inde, Italie, Luxembourg, Nigéria, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède.

Par 137 voix contre une, avec 14 abstentions, le projet de résolution B est adopté (résolution 42/42 B).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution C a trait à la cessation de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire. Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Danemark, Espagne, Grèce, Islande, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande.

Par 137 voix contre 13, avec 7 abstentions, le projet de résolution C est adopté (résolution 42/42 C).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution D est intitulé "Prévention d'une guerre nucléaire". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Turquie.

Par 140 voix contre 3, avec 14 abstentions, le projet de résolution D est adopté (résolution 42/42 D).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution E est intitulé "Coopération internationale pour le désarmement". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chypre, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Autriche, Bahamas, Brésil, Chili, Finlande, Grèce, Guatemala, Irlande, Islande, Jamaïque, Malte, Samoa, Suède, Uruguay.

Par 118 voix contre 18, avec 14 abstentions, le projet de résolution E est adopté (résolution 42/42 E).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution F est intitulé "La vérification sous tous ses aspects".

La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans procéder à un vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution F est adopté (résolution 42/42 F).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution G est intitulé "Rapport de la Commission du désarmement".

La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans procéder à un vote. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution G est adopté (résolution 42/42 G).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution H est intitulé "Semaine du désarmement". Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

Par 133 voix contre zéro, avec 21 abstentions, le projet de résolution H est adopté (résolution 42/42 H).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous allons maintenant aborder le projet de résolution I, qui a trait au Programme global de désarmement.

La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution I est adopté (résolution 42/42 I).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous abordons maintenant le projet de résolution J, qui a trait aux études de désarmement des Nations Unies.

La Première Commission a adopté ce projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite faire de même?

Le projet de résolution J est adopté (résolution 42/42 J).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution K a trait au rapport de la Conférence du désarmement.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Allemagne, République fédérale d', Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zaïre.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Algérie, Angola, Brésil, Cameroun, Chypre, Congo, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Ghana, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Mexique, Nicaragua, Pérou, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Vanuatu, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Par 127 voix contre zéro, avec 28 abstentions, le projet de résolution K est adopté (résolution 42/42 K).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous abordons maintenant le projet de résolution L, intitulé "Rapport de la Conférence du désarmement".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruquay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Australie, Canada, Danemark, Espagne, Ghana, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Turquie.

Par 135 voix contre 5, avec 15 abstentions, le projet de résolution L est adopté (résolution 42/42 L).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution M a trait à l'application des recommandations et des décisions de la dixième session extraordinaire.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie.

S'abstiennent : Espagne, Japon, Norvège.

Par 142 voix contre 12, avec 3 abstentions, le projet de résolution M est adopté (résolution 42/42 M).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le projet de résolution N est intitulé "Rationalisation des travaux de la Première Commission".

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Salomon, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Néant.

S'abstiennent : Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Brésil, Chine, Chypre, Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Mexique, Népal, Nicaragua, Pakistan, Panama, Pérou, Sri Lanka, Venezuela, Yougoslavie.

Par 134 voix contre zéro, avec 20 abstentions, le projet de résolution N est adopté (résolution 42/42 N).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent expliquer leur vote après le vote.

M. THACH (Kampuchea démocratique) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a voté pour les projets de résolution D, L et M qui figurent au document A/42/754 et pour les projets de résolution C, G et I qui figurent au document A/42/751. Elle s'est également associée à l'adoption par consensus des projets de résolution qui figurent au document A/42/742, du projet de résolution A qui figure au document A/42/750 et des projets de résolution qui figurent au document A/42/752. Ce faisant, nous avons été motivés par notre foi inébranlable dans les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et notre sens des responsabilités envers la paix et la sécurité.

Notre vote positif est également un témoignage de notre attachement au désarmement, que tous les pays du monde, grands ou petits, forts ou faibles, cherchent à atteindre depuis si longtemps en déployant de larges efforts. A cet égard, ma délégation tient à rendre hommage à tous les pays qui sont attachés à la paix et à l'indépendance et qui ont pris l'initiative de préparer ces projets de résolution. Nous exprimons également notre gratitude et nos remerciements à tous les pays qui ont sincèrement parrainé les projets et qui ont travaillé sans relâche à leur adoption, dont nous pensons très sincèrement qu'elle constituera une nouvelle étape vers la réalisation des objectifs stipulés dans la Charte.

Ma délégation tient cependant à émettre de sérieuses réserves sur la présence du Viet Nam, l'envahisseur et l'occupant de mon pays, sur la liste des auteurs de ces projets de résolution, car les actes et la politique de ce pays sont en contradiction totale avec le concept consacré dans ces projets de résolution.

M. Thach (Kampuchea démocratique)

En réalité, en envahissant le Kampuchea et en y maintenant des troupes de plus de 160 000 hommes, le Viet Nam a violé de manière flagrante et avec cynisme non seulement les principes de la Charte des Nations Unies mais également la lettre et l'esprit de ces résolutions. En outre, il est difficile d'envisager un désarmement véritable dans une situation internationale troublée et tendue, et caractérisée par l'invasion étrangère, l'occupation militaire et le refus du droit des peuples à l'autodétermination.

L'on sait bien que le désarmement, même s'il est important, n'est pas la seule question touchant la paix et la sécurité mondiales. La paix mondiale ne peut être dissociée de la sécurité nationale. La violation de l'indépendance et de la souveraineté nationale constitue indéniablement une menace à la paix et à la sécurité. Dans cet esprit, le parrainage par le Viet Nam de ces projets ne peut être considéré que comme une autre insulte à la communauté internationale et un exemple de la contradiction qui existe entre ce que dit ce pays aux Nations Unies et ce qu'il fait chez lui et contre les Etats voisins.

Dans le même temps, ma délégation pense que le parrainage par le Viet Nam de ces projets de résolution fait partie intégrante des manoeuvres diplomatiques de Hanoi pour dissimuler ses violations des principes de la Charte des Nations Unies et pour se présenter comme un pays épris de paix et de justice. Ce parrainage est également un moyen d'amener la communauté mondiale à accepter l'occupation militaire du Kampuchea comme un fait accompli.

Il est grand temps que les dirigeants vietnamiens qui prétendent être attachés à la paix et à la sécurité soient conscients des contradictions qui existent entre leur conduite, d'un côté, et ce qu'ils professent aux Nations Unies, de l'autre. Au lieu de s'efforcer de parrainer les projets de résolution des Nations Unies pour leurrer l'opinion publique mondiale, ils devraient commencer à faire le compte des votes toujours plus nombreux des pays qui demandent le retrait inconditionnel et complet de leurs forces du Kampuchea et l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple kampuchéen sans ingérence extérieure. Les paroles qui ne sont pas suivies d'actes sont inutiles; mais les paroles étayées par l'action sont de l'or pour un pays.

Le Viet Nam devrait se rendre compte de la futilité de ses manoeuvres pour contourner les Nations Unies. Il est grand temps pour le Viet Nam de respecter les exigences de la communauté internationale en s'assoissant à la table de négociations

M. Thach (Kampuchea démocratique)

avec le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, seul représentant légitime du Kampuchea, pour résoudre le problème du Kampuchea sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, de la Conférence internationale sur le Kampuchea de 1981 et des propositions de paix en huit points du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique.

Tant que les autorités de Hanoï continueront à faire la sourde oreille aux demandes raisonnables de notre organisation, elles seront toujours condamnées par la communauté internationale et leurs déclarations et le parrainage de projets de résolution des Nations Unies seront considérés comme une insulte à l'Organisation mondiale et à sa charte.

Il ne sied pas que le Viet Nam demande au reste du monde de respecter la Charte des Nations Unies, de promouvoir le désarmement et de préserver la paix et la sécurité alors que dans le même temps il viole effrontément et cyniquement l'esprit et la lettre de la Charte, met en danger l'indépendance et la souveraineté d'autres pays, s'arme jusqu'aux dents aux dépens du développement économique et du bien-être de son peuple et menace la paix, la sécurité et la stabilité de l'Asie du Sud-Est.

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre) : J'aimerais intervenir sur la résolution 42/42 H qui vient d'être adoptée par l'Assemblée générale.

Comme cela est reflété dans le paragraphe 26 du document A/42/754, l'ancien projet de résolution K du rapport - qui est devenu H - a été adopté par la Première Commission sans vote. Je comprends les préoccupations exprimées par un certain nombre de délégations après son adoption sans vote à la Première Commission, et je voulais tout simplement porter cela à l'attention de l'Assemblée plénière.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous en avons ainsi terminé avec l'examen du point 66 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.